

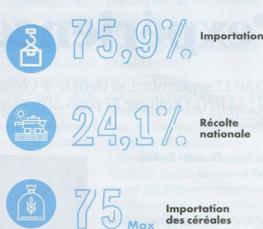
L'outil de production



L'écrasement (à décembre 2017)



Structure d'achat des céréales



SOURCE : FNM ET MIN. AFFAIRES GÉNÉRALES

Secteur meunier. Les minotiers surveillés par les banques

Les minotiers sont sur la watchlist des banques marocaines. Au sein de la Fédération nationale des minotiers, pourtant, on se veut rassurant et on appelle au lancement de réformes sectorielles urgentes.

Salaheddine Lemaizi
s.lemaizi@leseco.ma

À première vue, l'information est étonnante: le secteur meunier est dans le viseur des banques de la place. Pourtant, cette activité industrielle compte des mastodontes comme GROMIC, Fandy, Dalia, Dari Couspa'e, les Grands moulins de Tensift ou encore Moony. Ces géants actifs, entre autres, dans le secteur meunier, réalisent des CA oscillant entre 400 MDH et 1 MMDH et ne sont pas les premiers à être concernés par cette vigilance accrue des banques. Les acteurs de ce secteur visés par la watchlist se trouvent plutôt dans le «ventre mou» d'une profession où les parts de marchés sont atomisées, au point de fragiliser l'ensemble de la profession.

Les raisons d'une fragilité

«Durant les huit dernières années, les banques ont ouvert les vannes pour financer des projets d'investissements dans le secteur. Cette période a apporté du négatif, mais aussi du positif en professionnali-

sant les acteurs», explique Chakib Alj en sa qualité de président de la Fédération nationale des minotiers. «Sauf que la surcapacité a mis à mal les moulins, et à cela s'est ajoutée la mauvaise gestion de certains acteurs du marché. Au final, le marché avait des besoins que l'on a suralimentés», ajoute-t-il.

49% de l'outil de l'outil industriel n'est pas utilisé

«Depuis, plusieurs moulins sont en difficulté. Les banques ont donc fini par placer le secteur sur leur watchlist», explique Alj. «Maintenant, la période d'extension du secteur n'a pas apporté que de mauvaises choses», insiste-t-il. Et d'ajouter: «Ces investissements ont amélioré la qualité de la production et permis une professionnalisation et une rénovation de l'outil industriel». Le représentant du secteur se veut rassurant sur l'avenir de l'activité: «Les fondamentaux du secteur sont bons, mais celui-ci a besoin d'une restructuration qui nous permettra de rebondir et d'aller de l'avant». La conjoncture actuelle semble apporter des vents contraires aux moulins.

Conjoncture défavorable

Le secteur pâtit de l'attentisme économique et des délais de paiement. «La consommation est hésitante. Le boycott a probablement joué un effet psychologique», réfléchit Alj. Et d'alerter: «Nous traversons une période difficile. Beaucoup de moulins sont en difficulté. Nous souffrons au problème de surcapacité et des réformes qui n'ont pas eu lieu, notamment la suppression de la Farine nationale de blé tendre (FNBT). Nous attendons des mesures qui n'arrivent malheureusement pas». Comme les opérateurs de plusieurs autres secteurs, les minotiers souffrent des délais de paiement. «Le paiement de la farine subventionnée tarde à se faire, ce qui pèse sur la trésorerie des moulins», prévient le président de la FNM. Aujourd'hui, la Fédération et son président veu-

lent revoir le système de gestion de la FNBT de fond en comble. «Ce système nous tire vers le bas. C'est un système hérité des années 80 que personne n'ose toucher. Or, ce mode de gestion tire tout le monde vers le bas. L'État a tout à gagner à revoir ce mode de gestion», appelle Alj, qui fait de ce point un dossier «prioritaires». La FNM estime qu'avec «la persistance des effets pervers du système actuel de la compensation, conjuguée à la surcapacité, le secteur se trouve extrêmement fragilisé». Pour cette raison, il a besoin «d'un redressement de ses performances à travers des actions urgentes, tant sur la régulation que sur la moralisation de son marché». Et de conclure: «Cette fragilisation, qui constitue une menace non seulement pour les performances du secteur, mais pour sa survie même, n'est pas de nature à permettre aux professionnels, à travers la FNM, de jouer ce rôle de locomotive pour la filière céréalière». Il est à noter que la capacité d'écrasement des minoteries industrielles a atteint 10,44 millions de tonnes/an, accaparée principalement par le blé tendre (87%). Le reste est réparti entre le blé dur (11%), et l'orge et/ou maïs (2%). Le secteur connaît une surcapacité avec un taux d'utilisation de près de 54%. ○



Comme les opérateurs de plusieurs autres secteurs, les minotiers souffrent des délais de paiement.